

Pour en savoir plus...

Ouvrages et revues

- BORRAS Alphonse, *Le diaconat au risque de sa nouveauté*, Bruxelles, Éditions Lessius, 2007, 238 p.
- BORRAS Alphonse et POTTIER Bernard, *La grâce du diaconat. Questions actuelles autour du diaconat latin*, Bruxelles, Éditions Lessius, 1998, 214 p.
- Commission théologique internationale, *Le diaconat. Évolution et perspectives*, Paris, Cerf, 2003, 143 p.
- GONNEAUD Didier, *La sacramentalité du ministère diaconal*, in *Revue théologique de Louvain*, 36, 2005, p. 3-20.
- WARNIER Philippe, *Le diaconat...* (Col. Tout simplement), Paris, Les éditions de l'Atelier, 1994, 238 p.
- *Le Diaconat permanent. Relectures et perspectives* (sous la direction de Bruno Dumons et Daniel Moulinet) - Préface du cardinal Philippe Barbarin, Paris, Cerf, 2007, 378 p.
- *Le ministère du diacre dans la liturgie*, in *La Maison-Dieu*, n°249, 1er trimestre 2007
- *Diaconat aujourd'hui*, revue bimestrielle publiée par le Centre National du Diaconat (France)

Sites internet

www.seminaire-tournai.be
www.diaconat.cef.fr

Une interpellation

Le dimanche 7 septembre 2003, le jour de son ordination épiscopale, Mgr Guy Harpigny a lancé un vibrant appel en faveur du diaconat permanent, rappelant par la même occasion la vocation diaconale de l'Église.

« Comme je voudrais, avec les diacres, ouvrir de nouveaux terrains pastoraux dont ils recevraient la responsabilité.

Tant de personnes, de groupes, dans la province du Hainaut vivent en situation de précarité, sont blessés par le handicap, la maladie, sont emprisonnés par des chaînes de tous ordres. Le service que peuvent manifester les diacres est immense.

Mais il n'y a pas que cela. Tant de secteurs de la vie sociale, l'enseignement par exemple, l'animation des jeunes, l'accompagnement de jeunes adultes, le partage avec des couples qui sont passés par l'épreuve de la séparation, ont besoin d'une visibilité du service que confère le sacrement de l'ordre.

Les diacres sont relativement peu nombreux dans le diocèse de Tournai. Peut-être certains d'entre vous ignorent-ils qu'ils peuvent être appelés à ce ministère ordonné. N'hésitez pas à me faire signe. »



Être appelé au diaconat permanent

« Je suis
au milieu de vous
comme celui qui sert »
(Lc 22, 27b)



Qui sont les diacres ?

Mariés ou célibataires, les diacres sont au sein de l'Église, et pour le monde, le signe du Christ serviteur « lui qui s'est anéanti en prenant la condition de serviteur et devenant semblable aux hommes » (Ph 2, 7). Le geste du lavement des pieds (Jn 13) est le signe par excellence du Dieu qui vient à la rencontre de l'homme par un chemin bouleversant, celui du service. Par leur ordination, les diacres signifient et rappellent à tout le peuple de Dieu, que l'Église ne doit cesser de manifester la charité du Christ pour tout homme. En particulier les plus pauvres, ceux qui sont à la marge. L'Église n'est-elle pas envoyée pour servir ?

Des missions diversifiées

Les diacres permanents sont actuellement une quarantaine dans le diocèse de Tournai. Environ un tiers d'entre eux exercent leur mission dans le cadre de leur activité professionnelle. Par ailleurs, le champ du ministère diaconal est très étendu et varié : associations d'entraide et de solidarité, accueil des marginaux, pastorale de la santé dans le cadre de l'aumônerie des hôpitaux ou des équipes de visiteurs de malades; aumônerie des institutions psychiatriques et du monde carcéral, pastorale scolaire, pastorale familiale, pastorale des migrations, célébration de baptêmes, de mariages ou de funérailles, pastorale des personnes âgées, participation active aux équipes d'animation pastorale, etc.

Critères pour le discernement

L'Église qui appelle au diaconat se donne quelques critères pour le discernement des vocations :

- Pour les candidats mariés avoir 35 ans au moment de l'ordination, et au moins 10 ans de mariage. Au-delà de soixante ans, les demandes ne peuvent plus être reçues.
- Être ouvert au dialogue, dans une vie familiale stable et une relation éducative éprouvée.
- Être reconnu dans sa vie professionnelle.
- Avoir le sens de l'Église : foi, désir de servir l'Église, sens de la communion.
- Avoir une vie sacramentelle régulière et une vie spirituelle personnelle.
- Être capable de « se laisser former », de suivre une formation qui n'est pas seulement celle d'un savoir mais aussi celle de « l'être ».
- Sans un équilibre humain et affectif bien éprouvé, il n'est pas possible de recevoir la charge diaconale.

En vue d'une mission



On ne devient pas diacre pour soi-même mais en vue d'une mission au service du Christ, de l'Église et du monde.

Cette mission est confiée par l'Évêque avec une attention toute particulière aux plus petits de notre société et aux situations de pauvreté.

Cheminement et formation

Être candidat au diaconat présuppose un désir sincère de servir, de manière désintéressée, l'Église et les hommes de ce temps, en relation intime avec le Christ et l'Évangile.

Pour les hommes mariés, l'avis de l'épouse est aussi pris en considération.

Un discernement et un accompagnement spirituel sont nécessaires pour cheminer vers le diaconat tout comme une solide formation théologique et humaine.

Un temps de pré-cheminement

Ce temps de discernement se vit dans une certaine discrétion. Il est fait de rencontres, de lectures, de prises de connaissance de la réalité.

Le temps de la formation

En fonction du parcours antérieur de chaque candidat, la formation dure en moyenne cinq années. Elle aborde tous les grands domaines de la théologie et de la vie de l'Église.

Contact

Les personnes qui s'interrogent sur les démarches à suivre pour cheminer vers le diaconat permanent peuvent prendre contact avec l'abbé Daniel Procureur, vicaire épiscopal chargé du diaconat permanent, qui les recevra volontiers.